### **DEC173189INSB**

Décision portant nomination de Mme Nathalle LERESCHE aux fonctions de chargée de mission

# LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;



## www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie 3 rue Michel-Ange Auteuil 76794 Paris cedex 16

T. 81 44 96 40 00 F. 01 44 96 53 90

### DECIDE:

## Article 1er

Mme Nathalie LERESCHE, Directrice de Recherche de 1ère classe au CNRS, est nommée chargée de mission auprès de la présidente pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Sa mission a pour objet le suivi des Neurosciences.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Nathalie LERESCHE demeure affectée à l'Institut de Neurosciences de Paris-Seine (INPS - UMR8246) situé à Paris.

# Article 2

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019, Mme Nathalie LERESCHE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B (DR2).

#### Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

2 2 DEC. 2017

Anne Peyroche